



1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 14 septembre 2026

Date de convocation : 10 septembre 2026

Affiché le : 10 septembre 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 10
- votants : 15

Le quatorze septembre deux mille vingt-six à vingt heures et quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame ROGER Christine, Maire.

Présents : M^{me} Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, M. Sylvain MARTINHO, François CHAUVINEAU, M. Denis GUILLOT, M^{me} Laurence BESSMER, M. Frédéric JAUNASSE, M^{me} Sandrine ROUAUD, M. Arnaud MÉNARD et M^{me} Ludivine MAINE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M^{me} Laure COQUARD, M^{me} Claude DEMAY, M. Thierry CHÉNORIO, M^{me} Caroline BERNIER, M^{me} Amélie COUPEL

Absents :

Pouvoirs : M^{me} Laure COQUARD donne pouvoir à M. Christophe MACÉ, M^{me} Claude DEMAY donne pouvoir à M. Arnaud MÉNARD, M. Thierry CHÉNORIO donne pouvoir à M. Frédéric JAUNASSE, M^{me} Caroline BERNIER donne pouvoir à M. Sylvain MARTINHO, M^{me} Amélie COUPEL donne pouvoir à M^{me} Ludivine MAINE.

M^{me} Sandrine ROUAUD a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2026-09-073 : Sollicitation subvention Soutien au dernier commerce - Projet Boulangerie

Madame le Maire rappelle que par délibération du 28/10/2024, la municipalité a décidé la création d'une extension de la boulangerie communale et a confié au cabinet CRESTO MODULES la construction de cet équipement.

A la phase Achèvement des travaux, le plan de financement de ce projet est le suivant :

Le Sel-de-Bretagne



Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le

2026-09-073
ID : 035-213503220-20260914-2026_09_073-DE

Dépenses HT		Recettes prévisionnelles		%
Architecte	35 351,66 €	DETR Arrêté du 16 07 2025	50 000,00 €	
Missions annexes SPS : 1 500,00 CT : 2 500,00 Etude géotechnique : 2 756,00	6 756,00 €	Département (ambitions communes) Arrêté du 11/05/2026	100 000,00 €	
Travaux de construction boulangerie	242 798,51 €	Fonds de concours BPLC Soutien au dernier commerce	22 950,00 €	
Avenants travaux TCE	11 523,15 €			
TOTAL	296 429,32 €	TOTAL SUBVENTIONS	172 950,00€	58,34 %
		Fonds Propres	123 529,32 €	41,66 %
		TOTAL AUTOFINANCEMENT	123 529,32 €	
TOTAL	296 429,32 €		296 429,32 €	100,00 %

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet ;
- Valide ce plan de financement et arrête les modalités de financement ;
- Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention Soutien au dernier commerce de sa catégorie pour ce dossier.

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 14 septembre 2026.

Madame la secrétaire de séance,

Sandrine ROUAUD

Madame le maire,

Christine Roger.